



Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 05 juillet 2019

Ordre du jour :

1. 7349 Projet de loi portant
 1. mise en oeuvre du règlement (UE) n° 345/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2013 relatif aux fonds de capital-risque européens ;
 2. mise en oeuvre du règlement (UE) n° 346/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2013 relatif aux fonds d'entrepreneuriat social européens ;
 3. mise en oeuvre du règlement (UE) 2015/760 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015 relatif aux fonds européens d'investissement à long terme ;
 4. mise en oeuvre du règlement (UE) 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires ;
 5. mise en oeuvre du règlement (UE) 2017/2402 du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2017 créant un cadre général pour la titrisation ainsi qu'un cadre spécifique pour les titrisations simples, transparentes et standardisées, et modifiant les directives 2009/65/CE, 2009/138/CE et 2011/61/UE et les règlements (CE) n° 1060/2009 et (UE) n° 648/2012 ;
 6. modification de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier ;
 7. modification de la loi du 23 juillet 2016 relative aux fonds d'investissement alternatifs réservés
 - Rapporteur : Monsieur Guy Arendt
 - Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat
 - Présentation et adoption d'un projet de rapport

2. 7500 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2020

7501 Projet de loi relatif à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2019-2023
 - Désignation d'un rapporteur

3. Divers

*

Présents : M. Guy Arendt, M. André Bauler, M. Sven Clement, M. Yves Cruchten, Mme Joëlle Elvinger, M. Franz Fayot, M. Gast Gibéryen, Mme Martine Hansen, M. Henri Kox, Mme Josée Lorsché, M. Laurent Mosar, M. Gilles Roth

M. Marc Angel remplaçant

Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Alex Bodry, M. Roy Reding, M. Claude Wiseler

*

Présidence : M. André Bauler, Président de la Commission

*

- 1. 7349 Projet de loi portant**
- 1. mise en oeuvre du règlement (UE) n° 345/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2013 relatif aux fonds de capital-risque européens ;**
 - 2. mise en oeuvre du règlement (UE) n° 346/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2013 relatif aux fonds d'entrepreneuriat social européens ;**
 - 3. mise en oeuvre du règlement (UE) 2015/760 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015 relatif aux fonds européens d'investissement à long terme ;**
 - 4. mise en oeuvre du règlement (UE) 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires ;**
 - 5. mise en oeuvre du règlement (UE) 2017/2402 du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2017 créant un cadre général pour la titrisation ainsi qu'un cadre spécifique pour les titrisations simples, transparentes et standardisées, et modifiant les directives 2009/65/CE, 2009/138/CE et 2011/61/UE et les règlements (CE) n° 1060/2009 et (UE) n° 648/2012 ;**
 - 6. modification de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier ;**
 - 7. modification de la loi du 23 juillet 2016 relative aux fonds d'investissement alternatifs réservés**

La Commission des Finances et du Budget examine l'avis complémentaire du Conseil d'Etat. Elle décide de suivre les deux observations d'ordre légistique faites par le Conseil d'Etat.

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité.

La Commission choisit le modèle de base pour les débats en séance publique.

- 2. 7500 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2020**

7501 Projet de loi relatif à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2019-2023

- Désignation d'un rapporteur

M. Yves Cruchten est nommé rapporteur des deux projets de loi sous rubrique dont le dépôt est prévu le 14 octobre 2019 à 9:00 heures.

- 3. Divers**

- M. Franz Fayot se déclare prêt à participer à la conférence interparlementaire sur le futur de l'Union économique et monétaire, prévue le 9 septembre 2019 à La Haye. Aucun membre de l'opposition ne se déclare intéressé par une telle participation.
- Suite au débat public du 21 juin 2019, la Commission des Finances et du Budget a été chargée d'organiser une réunion conjointement avec la Commission de l'Economie, de la Protection des consommateurs et de l'Espace et celle de la Famille et de l'Intégration, le Ministre des Finances, la Ministre de la Protection des consommateurs, ainsi que des représentants de l'ABBL et de la CSSF.

Extrait résumé du procès-verbal du débat public :

"Il s'agira, au cours de cette réunion jointe, de demander à l'ABBL dans quelle mesure elle est disposée, d'une part, à mieux informer les clients des établissements bancaires sur les tarifs appliqués aux opérations des différents instituts bancaires et d'autre part, à inciter ses membres à former davantage leurs clients à l'utilisation des services bancaires numériques proposés. De plus, il sera demandé à l'ABBL par quels moyens les établissements qu'elle représente pourraient rendre l'accès au monde digitalisé plus humain pour les personnes qui en sont encore fort éloignées. Finalement, il s'agira de mieux définir le concept de « personnes vulnérables », d'où le concours des trois commissions visées et notamment celui de la Commission de la Famille et de l'Intégration."

Certains membres de la Commission s'étonnent du fait que les représentants de l'ABBL et de la CSSF doivent assister à une réunion en présence de la Commission de la Famille et de l'Intégration en vue de la définition du concept de « personne vulnérable ».

- Un projet de visite de la CSSF est discuté.

Luxembourg, le 15 juillet 2019

La Secrétaire-administrateur,
Caroline Guezennec

Le Président de la Commission des Finances et du
Budget,
André Bauler